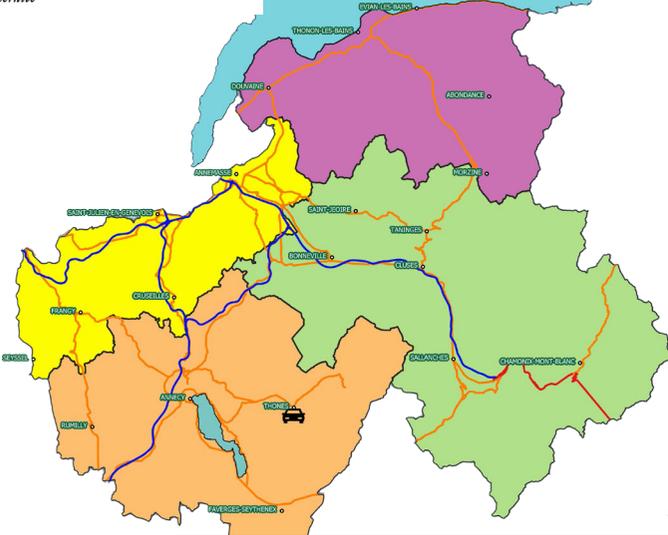
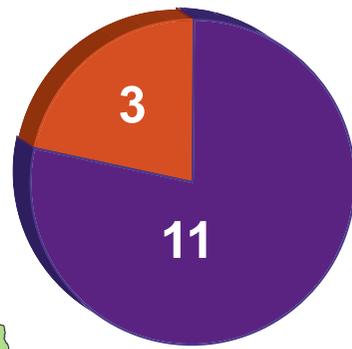




Localisation des accidents mortels en avril 2023



Nombre de tués par catégories d'utilisateurs depuis le 1^{er} janvier 2023



VL PL EDPM*
2RM* Piéton - Cycliste

*2RM : motards, cyclo
*EDPM : engin de déplacement personnel motorisé (trottinette...)

Nombre de tués en 2023 (janvier-avril)	14
Nombre de tués en 2022 (janvier-avril)	10
Nombre de tués en avril 2023	1
Nombre de tués en avril 2022	2

	Accidents	Tués	Blessés
Avril 2023	30	1	49
Avril 2022	28	2	41
Mai 2022-avril 2023	562	48	706
Mai 2021-avril 2022	470	31	606
Évolution sur les 12 derniers mois en Haute-Savoie	20 %	55 %	17 %

Répartition des tués	Catégories d'utilisateurs							Tranches d'âges								Sexe		Type de réseaux				Localisation	
	Piéton	Cycliste	Motard	Automobiliste	EDPM	2RM	0-13	14-17	18-24	25-29	30-44	45-64	65-74	75 et +	Homme	Femme	Auto-route	RN	RD	VC	Hors agglo	En agglo	
Mars 2023				1							1				1				1				1
Total mensuel %				100 %							100 %				100 %				100 %				100 %
Total 2023	3			11					4	2	2	2	1	3	10	4	1		8	5	4	10	
Total annuel %	21 %			79 %					29 %	14 %	14 %	14 %	7 %	22 %	71 %	29 %	7 %		57 %	36 %	28 %	71 %	

Au mois d'avril 2023, 1 automobiliste a perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie (2 tués en avril 2022). Les principales causes des accidents mortels depuis le 1^{er} janvier sont la conduite sous substances psychoactives (alcool et/ou stupéfiants) et la vitesse. Sur les douze derniers mois, le nombre de tués reste élevé (+55 %). Les nombres d'accidents et de blessés sont en baisse mais restent malgré tout élevés respectivement de 20 % et de 17 %.

Motards, c'est la reprise du guidon : adoptez les bons réflexes aux cotés de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale !

En France, scootéristes et motards représentent 2 % du trafic routier mais 22 % des tués et 33 % des blessés.

En Haute-Savoie, en 2022, ils représentaient 32 % des tués et 30 % des blessés hospitalisés. La vitesse excessive et/ou inadaptée et les dépassements dangereux restent les principales causes de leur décès sur nos routes.

L'État agit !

La coordination sécurité routière, en partenariat avec la gendarmerie nationale et la police nationale de la Haute-Savoie, propose GRATUITEMENT 3 journées de perfectionnement à destination des motards ayant obtenu récemment un permis moto A2 ou A.

- Lundi 5 juin et lundi 19 juin, avec la Police nationale : inscription au 06 62 91 32 18
- Dimanche 25 juin, avec la Gendarmerie nationale : inscription avant le 24 juin sur www.demarches-simplifiees.fr/commencer/traj-en-yaute-du-25-juin-2023

Pour chaque journée, dotation d'un airbag par tirage au sort parmi les participants !

Journées maniabilité dynamique & conduite
de la police nationale de la Haute-Savoie

Airbag à gagner !

Lundi 5 juin 2023
Lundi 19 juin 2023
de 8h30 à 17h à la station du Semnoz

Journées ouvertes gratuitement aux motards ayant le permis A et A2, avec leur propre véhicule

Inscription obligatoire au 06 62 91 32 18

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE POLICE NATIONALE

Traj'en Yaute
Dimanche 25 juin 2023

inscris-toi en ligne

Motard, tu as récemment obtenu ton permis A2 ou A
Avant l'échéance, viens gratuitement faire le point (sortie sur route, atelier maniabilité...) et tu gagneras, peut-être, ton airbag !

Dimanche 25 juin 2023 de 8h à 17h
Centre d'examen des permis de conduire
255 route des Bègues à Pillinges

Inscription obligatoire :
Scanne le QR Code ou connecte toi sur <https://bit.ly/41sqTPX>

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE